

La situation démographique à La Réunion en 2009

Au 1^{er} janvier 2010, la population de l'île s'élève à 833 000 habitants. L'accroissement naturel est le moteur de la croissance démographique réunionnaise, puisqu'il explique 95 % de l'augmentation de la population depuis 1999. La variation de population due au mouvement migratoire, qui était très favorable à l'île durant la décennie 1990 avec beaucoup plus d'entrées que de sorties, a fortement diminué depuis.

Moins de naissances en 2009

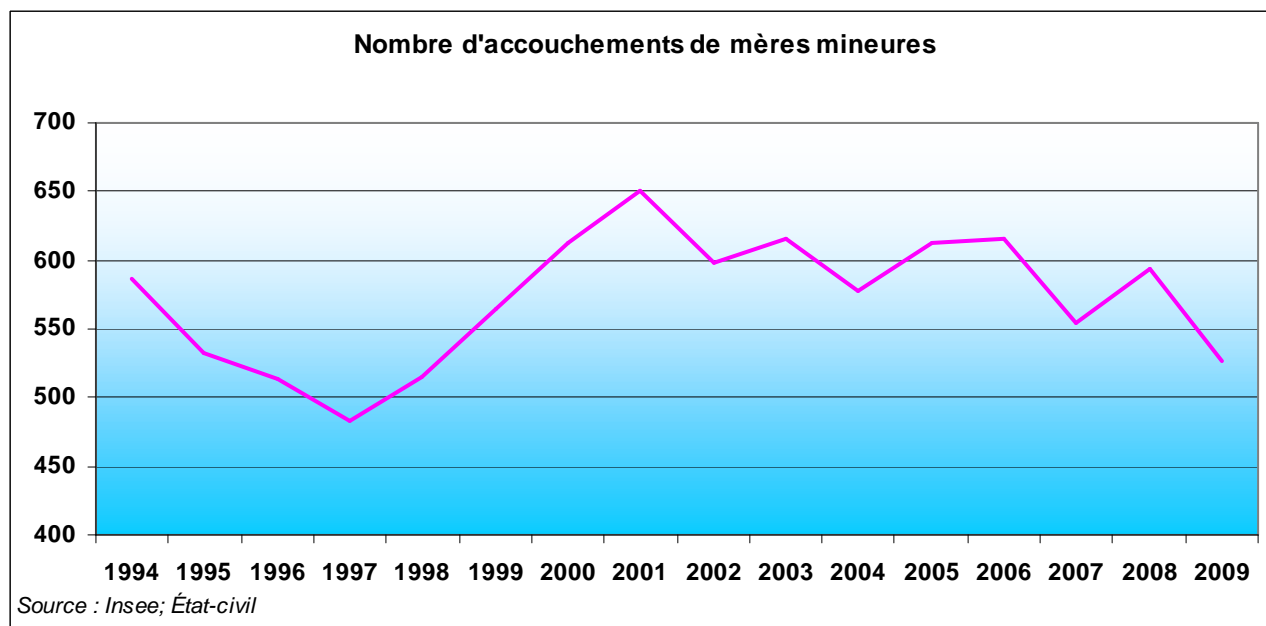
14 299 naissances vivantes de mères domiciliées à La Réunion ont été enregistrées en 2009, soit une diminution de 4,2 % en un an. Après deux années records (14 808 en 2007 et 14 927 en 2008), le nombre de naissances atteint son plus bas niveau depuis 2002. En 2008¹, l'indicateur conjoncturel de fécondité reste stable à 2,48 enfants par femme. En France métropolitaine, le nombre moyen d'enfants par femme s'élève à 2,00.

En 2009, le taux de natalité s'élève à 17,3 ‰ à La Réunion. Il est très supérieur à celui de France métropolitaine (12,6 ‰) malgré une baisse de plus d'un point.

L'âge moyen à la maternité évolue lentement : il se situait à 27,6 ans en 1999, il atteint 28,5 ans en 2009 (30,0 ans en France métropolitaine). Au premier enfant, l'âge moyen des mères à l'accouchement est de 25,8 ans (28,4 en France métropolitaine).

La part des naissances hors mariage continue d'augmenter : en 2009, 70,5 % des enfants naissent à La Réunion de parents non mariés, contre 60,1 % en 1999. En France métropolitaine, les naissances hors mariage représentent 53,7 % des naissances.

Le nombre de grossesses précoces diminue sensiblement sur un an. En 2009, 526 mères mineures ont accouché (dont 19 avaient moins de 15 ans), ce qui représente 3,7 % des naissances. En France métropolitaine, les femmes mineures au moment de l'accouchement ne représentent que 0,5 % des naissances.



¹ Cet indicateur n'est pas encore disponible pour l'année 2009.

Le nombre de décès diminue légèrement

Le nombre de décès de personnes domiciliées à La Réunion se stabilise en 2009 (4 109 en 2009 et 4 115 en 2008). Toutefois la tendance à la croissance du nombre de décès amorcée dans le milieu des années 1990 devrait se poursuivre dans les années à venir du fait du vieillissement de la population.

Le **taux de mortalité** diminue depuis 2005 pour retrouver son niveau de 2004 (aux alentours de 5,0 ‰). Il est beaucoup plus faible à La Réunion qu'en France métropolitaine (8,6 ‰). Cet écart entre La Réunion et la métropole tient du seul fait de la jeunesse de la population réunionnaise. Le **taux de mortalité infantile** s'élève à 7,5 ‰ en 2009, ce qui correspond à 108 décès d'enfants de moins d'un an. La mortalité infantile est relativement stable depuis 1990. En métropole ce taux est de 3,8 ‰.

L'**espérance de vie à la naissance** continue d'augmenter. Au 1^{er} janvier 2008, elle était de 74,6 ans pour les hommes et de 82,1 ans pour les femmes. L'espérance de vie à La Réunion est parmi les plus faibles des régions françaises. En France métropolitaine, l'espérance de vie à la naissance est de 77,6 ans pour les hommes et 84,3 ans pour les femmes.

Le nombre de mariages sous la barre des 3 000

En 2009, le nombre de mariages enregistrés à La Réunion est de 2 919. Après deux années d'augmentation, le nombre de mariages célébrés à La Réunion est en forte diminution. Il passe sous la barre des 3 000, ce qui ne s'était produit qu'une fois depuis le début des années 80. Parallèlement, le **taux de nuptialité** diminue par rapport à celui de 2008 (3,5 ‰ contre 3,7 ‰).

Les PACS prennent le relais.

En 2009, 850 **PACS** ont été enregistrés auprès du tribunal de grande instance, ce qui correspond à une progression de 34,1 % par rapport à 2008. Le nombre de PACS à La Réunion est en constante augmentation depuis sa création, mais ce mode de cohabitation reste moins répandu qu'en France métropolitaine. Ainsi, en 2009, 1 PACS est conclu pour 3 mariages à La Réunion (1 pour 5 en 2008), contre 1 PACS pour 1,4 mariage en France métropolitaine.

Les divorces repartent à la hausse en 2009

En diminution depuis deux ans, le nombre de divorces repart à la hausse avec 1 543 divorces prononcés en 2009. Le taux de divorce réunionnais s'élève à 1,86 ‰.

En France métropolitaine, le nombre de divorces prononcés croît en 2009, après une augmentation constante jusqu'en 2005 puis une période de diminution jusqu'en 2008. Plus de 130 000 divorces ont été prononcés en 2009, ce qui correspond à un taux de divorce de 2,02 ‰.

Sources : Insee - Estimations de population ; État-civil

Annexes :

Naissances en 2009 selon le groupe d'âge de la mère et la qualité juridique du nouveau né

Mariages en 2009 selon le mois de célébration

Décès en 2009 selon le groupe d'âge du défunt et le sexe

Naissances selon le groupe d'âge de la mère et la qualité juridique du nouveau-né

Groupe d'âge de la mère	Qualité juridique du nouveau-né		Proportion d'enfants nés hors mariage	Ensemble
	Enfant dont les parents sont mariés	Enfant né hors mariage		
Moins de 15 ans	0	12	100%	12
15-19 ans	14	1123	99%	1137
20-24 ans	386	2770	88%	3156
25-29 ans	1167	2658	69%	3825
30-34 ans	1441	1902	57%	3343
35-39 ans	923	1177	56%	2100
40-44 ans	274	408	60%	682
45-49 ans	18	26	59%	44
Ensemble	4223	10076	70%	14299

Source : Etat civil 2009

L'âge de la mère est l'âge atteint au cours de l'année 2009. Par exemple, les mères de la modalité '20-24 ans' sont celles nées entre 1985 et 1989.

Mariages selon le mois de célébration

Mois du mariage	Ensemble	%
janvier	216	8
février	135	5
mars	82	3
avril	167	6
mai	191	7
juin	183	7
juillet	371	13
août	348	13
septembre	160	6
octobre	322	12
novembre	70	3
décembre	536	19
Ensemble	2781	100

Source : État civil 2009

Décès selon le groupe d'âges du défunt et le sexe

Groupe d'âge du défunt	sexe du défunt		Ensemble
	Masculin	Féminin	
moins d'un an	56	52	108
1 à 4 ans	11	3	14
5 à 9 ans	5	6	11
10 à 14 ans	4	4	8
15 à 29 ans	24	8	32
20 à 24 ans	31	4	35
25 à 29 ans	32	10	42
30 à 34 ans	31	11	42
35 à 39 ans	49	27	76
40 à 44 ans	84	42	126
45 à 49 ans	138	63	201
50 à 54 ans	167	74	241
55 à 59 ans	204	79	283
60 à 64 ans	187	85	272
65 à 69 ans	219	106	325
70 à 74 ans	296	178	474
75 à 79 ans	282	213	495
80 à 84 ans	263	233	496
85 à 89 ans	168	259	427
90 à 94 ans	71	192	263
95 à 99 ans	28	87	115
100 et plus	2	21	23
Ensemble	2352	1757	4109

Source : État civil 2009

L'âge du défunt est l'âge exact en années révolues au moment du décès. Par exemple, un individu né le 25 février 1938 et décédé le 15 janvier 2009 est décédé à l'âge de 70 ans.